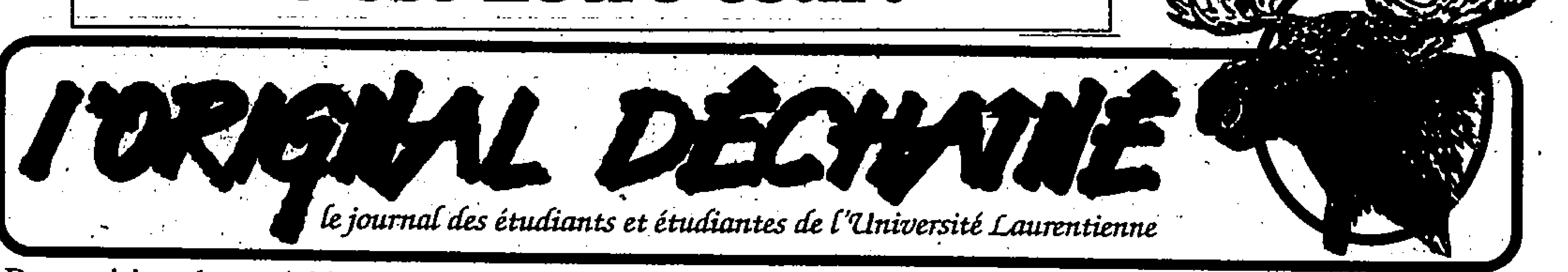
Le Collège du Nord...
C'est notre tour!



Proposition des présidents des collèges bilingues: un collège français sans murs et sans argent

Ils nous prennent pour des imbéciles

Les présidents des collèges bilingues du Nord ont adopté un comportement très particulier à l'égard des leaders de la communauté francophone depuis l'avènement de la loi 8 sur les services en français en 1986: Ils les traitent comme des imbéciles et tentent de les faire passer pour tels auprès des instances gouvernementales. Alors qu'il existe une loi qui régit la concurrence déloyale en affaires, l'absence de réglementation dans le domaine de l'éducation laisse le champ libre à ceux qui adoptent régulièrement des comportements à double sens face à la communauté d'expression française.

Jean-Charles Cachon
Vice-Président
Société des universitaires de langue française de l'Ontario

La dernière attitude exprimée consiste à soutenir l'idée d'un collège français dans le Nord, à condition qu'il ne reçoive aucun financement (c'est-à-dire aucun transfert financier des collèges "bilingual", lisez "anglais", de la région). Au mieux, ces gens acceptent l'idée d'une superstructure composée de francophones chargés d'assurer la responsabilité de services en français dans les collèges bilingues. En d'autres termes, l'on veut conserver le financement et manipuler des conseils à sa guise. On propose donc le changement cosmétique dans le statut quo anglophone. Une telle solution est inacceptable.

L'idée d'une "superstructure" formée de représentants des conseils d'administration des collèges bilingues a été avancée. Il s'agirait de former un conseil d'administration collégial d'expression française, issu des conseils existants. Ce dernier serait responsable des programmes en français. Dans les faits, cela se traduirait par le maintient du statu quo puisque les conseils d'administration n'ont pas de pouvoir exécutif, ce dernier étant entre les mains des présidents des collèges et de leur administration.

Contre le gaspillage

Heureusement, la communauté s'est mobilisée pour dénoncer de tels gaspillages des fonds publics et pour demander la création de collèges d'expression française dans l'ensemble de la province. Les francophones de nos communautés exigent que des décisions soient prises rapidement (d'ici au printemps 1990), afin qu'un message clair soit envoyé aux Franco-Ontariens par le gouvernement: la création de collèges d'expression française s'étendra à l'ensemble de la province, et non seulement à la région d'Ottawa.

Pour nous, Franco-Ontariens, dispersés dans diverses régions de la province, la création d'institutions postsecondaires autogérées doit avoir lieu dans toutes les régions afin de permettre à la main d'oeuvre francophone de rester dans sa région afin de participer à son développement. Cela est d'autant plus vrai dans le Nord et le Centre de la province où l'exode des jeunes diplômés est encouragé par l'absence d'emplois que généreraient des institutions collégiales et universitaires autonomes.

Du collège aux industries

Le contexte politique actuel nous encourage à militer et revendiquer hautement la création de nouveaux collèges communautaires d'expression française. Cela est renforcé par l'absence de programmes de formation de main d'oeuvre en français, qui entrave l'épanouissement des francophones en milieu de travail. La création d'un Comité de Formation Industrielle d'expression française à Ottawa (suite à la création de la Cité collégiale) montre que la fondation d'institutions post-secondaires francophones va transformer la société franco-ontarienne en profondeur, en lui ouvrant de nombreux espaces de vie et de travail dans sa langue. Aujourd'hui Ottawa et l'Est... Demain le Nord et le Sud-Sud-Ouest de l'Ontario.

Soyons tous présents, avec force, aux consultations et audiences qui auront lieu dans les prochains mois. Nous aurons bientôt nos collèges et universités dont nous avons tous besoin pour développer nos forces économiques.

Tournée de formation pour la préparation et la présentation de mémoires, en vue des consultations publiques sur le Collège du Nord.

New Liskeard	lundi 12 février	16h-20h	à déterminer
Kirkland Lake	jeudi 1er mars	16h-20h	Centre d'Accueil
Iroquois Falls	vendredi 2 mars	16h-20h	à déterminer
Kapuskasing	samedi 3 mars	9h30-14h	à déterminer
Hearst	dimanche 4 mars	9h30-14h	à déterminer
Géraldton	lundi 5 mars	16h-20h	Centre Alpha
Thunderbay	mercredi 7 mars	16h-20h	à déterminer
Wawa	jeudi 8 mars	16h-20h	Centre Alpha
Timmins	vendredi 9 mars	16h-20h	à déterminer
Sault Ste-Marie	à déterminer		

La FESFO se prononce

Le collège français du Nord: une nécessité

La Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien appuie la création d'un collège français dans le Nord depuis toujours. A la rencontre de mobilisation qui a eu lieu le 28 octobre dernier au Sault Sainte-Marie, les élèves du secondaire franco-ontarien étaient venus en masse pour exprimer leur volonté d'avoir leur institution dans le Nord.

Aujourd'hui les consultations approchent et nous nous ferons bientôt entendre encore une fois, d'une seule voix: nos institutions doivent être gérées par les francophones. Elles se doivent de refléter notre réalité et nos aspirations.

Dans le Nord, les jeunes francophones quittent la région en masse chaque année, faute d'institutions post-secondaires adéquates. Leur développement économique et culturel passe par la création ces institutions. Les collèges bilingues ne peuvent pas remplir ce mandat. Ils l'ont prouvé maintes fois.

Aujourd'hui, il est temps qu'on écoute la voix des élèves du secondaires et de la communauté franco-ontarienne parce que leur besoins sont particuliers. Il nous faut une éducation en français complète, du primaire jusqu'au postsecondaire.

Le collège du Nord est une nécessité pour les élèves franco-ontariens. C'est notre tour!

Sophie Tremblay
Présidente
FESFO

Pour plus de renseignements sur la tournée de formation à la préparation et la présentation de mémoires, en vue des consultations publiques pour le Collège du Nord:

Contactez votre ACFO régionale

Besoins français et besoins anglais ne convergent pas

Le goût de mieux faire

Le système ontarien des collèges communautaires est né à la fin des années soixante dans une atmosphère d'abondance et d'optimisme. Investir dans l'éducation des jeunes, c'était la mode. Même les Franco-Ontariens, qui venaient juste d'obtenir quelques écoles secondaires publiques, furent un beau jour conviés à la fête. Ainsi commence l'histoire des collèges bilingues en Ontario.

Martin Skala
Collège Cambrian

Comme début, ce n'était pas mal du tout. La communauté avait soif d'une authentique éducation alternative, axée sur la vie pratique, plutôt à l'image du cégep professionnel des Québécois. On lorgnait du côté des Anglais. Leur affaire semblait bien marcher. Leurs professeurs avaient de l'expérience pratique, ils venaient de l'industrie, du milieu professionnel ou de la vie publique. Des comités consultatifs surveillaient le niveau académique des programmes offerts. En même temps, les collèges restaient accessibles et ouverts aux besoins de la communauté.

C'est plus ou moins ça que l'on souhaitait obtenir du côté français: pas une copie conforme, mais quelque chose du même genre en respectant les besoins particuliers des Franco-Ontariens. Seulement, il falait commencer à zéro. Je me rappelle encore la curiosité et l'étonnement de mes collègues anglophones à la vue des premiers tableaux noirs remplis d'équations et de diagrammes avec des commentaires en français. Ça devait leur sembler pas moins étrange que des soucoupes volantes. Je me souviens encore du comité appelé à planifier les cours français en technologie: je me suis rendu à la première réunion, j'ai dit "Bonjour!" et on m'a gentiment avisé, que c'était à peu près le seul mot français qu'on était capable de comprendre.

Nous avons fait nos preuves

Malgré le caractère légèrement humoristique de ce comité, sa tâche fut bel et bien accomplie et les cours ont pu commencer en français. De temps en temps, même avec des livres français! Dans mon département, on s'arrangeait très bien avec les profs et les étudiants anglais. Ce n'était pas le cas partout ailleurs, mais, il me semblait quand même que l'on faisait des progrès. A cette époque là, je n'aurais rien voulu changer au système en vigueur. Il nous fallait du temps, peut-être beaucoup de temps (pensais-je) pour mieux se connaître, pour habituer la communauté à l'enseignement postsecondaire en français. Nous avions besoin de la coopération du côté anglais pour convaincre des employeurs. Heureusement, nos premiers diplômés étaient solides et mes collègues anglais n'avaient rien à leur reprocher.

Ce petit regard en arrière permettra aux lecteurs, je l'espère, de mieux comprendre la situation actuelle. Au cours des derniers dix ans, de profonds changements ont eu lieu dans l'enseignement en français ainsi que dans tout le système d'éducation collégial en Ontario. Les programmes français ont prouvé leur viabilité et leur solidité. Nos diplômés sont bien accueillis sur le marché du travail. De jeunes Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens superbement qualifiés sont venus renforcer les rangs des enseignants. Le choix de livres français et de matériel audio-visuel s'est amélioré considérablement. L'enseignement de l'informatique - contre toute attente- s'est francisé rapidement et en profondeur. La maîtrise des tableurs et d'autres logiciels de caractère très pratique est devenu un atout des diplômés francophones.

Parallèlement, l'ensemble des 22 collèges communautaires s'est développé et il s'ouvre aujourd'hui à une clientèle plus grande et plus variée. Des structures ont été mises en place pour répondre aux besoins des groupes ayant des besoins particuliers. On a diversifié les programmes et poussé la spécialisation, peut-être même au-delà du point optimal, mais cela ne constitue pas en soi un problème très grave.

Le vrai problème

Les vraies difficultés qui rongent actuellement notre système collégial sont le sous-financement et une gestion trop bureaucratique. C'est un peu le cercle vicieux: les bureaucrates sont là en force pour, dit-on, contrôler les dépenses, mais la bureaucratie coûte bien plus cher que les sommes comptabilisées ne laissent croire. On n'exprime pas en dollars l'initiative étouffée, le temps perdu en disputes inutiles, le découragement des étudiants et des enseignants.

Malgré toutes sortes de subventions ponctuelles et malgré l'insaisissable "French money" du ministère, les restrictions budgétaires touchent les programmes français d'une manière directe et néfaste. Lorsqu'on force les gens à se serrer la ceinture, il est assez normal que chacun revoie sa propre liste de priorités. Et voilà: les deux listes, française et anglaise, ne concordent tout simplement pas. Les divergences sont nombreuses, tributaires de la géographie et du contexte socio-culturel.

La spécialisation fait problème

La spécialisation des programmes peut nous servir d'exemple. Du côté anglais, une spécialisation poussée est souhaitable, parce qu'elle est bien vue des employeurs et facile à exploiter dans la publicité et dans la compétition entre collèges. Du côté français, on ne peut pas se permettre d'éparpiller un nombre déjà assez restreint d'étudiants dans plusieurs programmes fortement spécialisés. En revanche, le petit nombre d'élèves par professeur permet un enseignement approfondi, souvent individualisé, qui aboutit à plus de liberté dans le choix de l'emploi. D'autres divergences et frictions surgissent pour des questions d'horaires, d'équipement, etc. Dès lors, toute cohabitation devient difficile.

Le premier collège français

L'ouverture récente de la Cité collégiale, premier collège français dans l'Est ontarien, prouve que le gouvernement sait prendre au sérieux ces arguments-là et ne fait pas toujours la sourde oreille aux revendications des francophones. Il faut maintenant signaler au gouvernement, que le Nord de la province a, lui aussi, ses priorités et ses besoins particuliers.

Un collège communautaire unilingue français dans le Nord de l'Ontario, permettrait certainement d'aplanir bien des difficultés. Tout en répondant aux aspiration culturelles et sociales des Franco-Ontariens, ce nouveau collège contribuerait à réduire la bureaucratie de l'enseignement en éliminant les paliers intermédiaires de gestion et en simplifiant le cheminement des fonds alloués aux collèges par le gouvernement.

Le nouveau collège donnerait aux étudiants et aux enseignants un sentiment d'appartenance ainsi que le goût d'innover. En plus, il permettrait de mieux gérer les communications pédagogiques et techniques en répondant aux priorités des francophones (par ex.: offrir l'accès à l'expertise et aux banques de données du Québec; négocier directement avec les employeurs, etc.).

Le modèle de collège multi-campus, tel que décrit dans le rapport de la firme Acord, me semble particulièrement satisfaisant, parce qu'il répond aux priorités politiques immédiates des Franco-Ontariens et en même temps ne ferme pas la porte à leur aspirations profondes, encore en attente d'une formulation précise et mobilisante.

Je pense et j'espère, que dans les années à venir, les jeunes Franco-Ontariens sauront exprimer avec vigueur le désir de suivre des vraies carrières, d'accéder à des emplois stables de nature technique et professionnelle, moins assujetties à la conjecture économique. Pour y arriver, il faudra des programmes d'étude collégiales bien planifiés, épaulés par des investissements appropriés. On n'en voudra plus de ces programmes portables à outrance, qui ne mènent nulle part et qui, tout en arrivant avec fanfares, disparaissent une année plus tard dans un silence véritablement nordique.

L'Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario se prononce:

Fait: Pénurie de professionnels bilingues dans le Nord

Solution: Un collège francophone dans le Nord.

La pénurie de professionnels bilingues se fait de plus en plus ressentir dans le Nord. Le milieu de la santé et celui des services sociaux sont les secteurs les plus touchés par cette situation. Cependant, il y a beaucoup de postes désignés bilingues par le gouvernement de l'Ontario qui ne peuvent malheureusement pas être comblés, car il y a un manque évident de personnes qualifiées.

La cause du problème n'est pas difficile à identifier. Les jeunes gens du Nord qui poursuivent des études avancées en français doivent se déplacer vers l'Est et le Sud pour le faire. Après quelques années d'études postsecondaires, un nombre minime revient dans le Nord pour y travailler.

Afin de remédier à ce problème qui devient de plus en plus grave, la solution serait que le ministre Sean Conway procède à la mise sur pied d'un Collège francophone dans le Nord. Ce Collège francophone, avec campus spécialisés répartis dans le Nord et le Nord-Ouest, encouragerait nos jeunes à continuer leurs études chez eux, et ainsi empêcherait le déplacement de ceux-ci vers l'Est et le Sud.

Le problème est pressant; il faut y remédier le plus tôt possible. Conclusion: Un Collège francophone dans le Nord.

Raymonde Mercier
Directrice générale
Association des francophones du Nord-ouest de l'Ontario.

L'AEFO se prononce:

Oui! à la gestion de nos institutions... dans le Nord aussi!

L'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens appuie fortement la création d'un collège francophone dans le Nord de l'Ontario. Un tel collège serait le prolongement logique de l'éducation primaire et secondaire en langue française.

Un collège francophone qui desservirait les communautés du Nord réduirait l'assimilation et l'émigration des jeunes adultes. Ce collège pourrait répondre aux besoins pressants de la communauté francophone en offrant toute une gamme de cours appropriés au milieu.

J'encourage les gens à appuyer et à participer aux démarches entreprises par la création de ce nouveau collège. A l'AEFO, nous croyons que la qualité de l'enseignement va de pair avec la gestion de nos institutions.

Robert Millaire
Président
AEFO

Des collèges francophones ailleurs et ici

Comment ne pas y croire

Les Ontarois de l'Est ont obtenu un collège français. Victoire! Victoire, car cette acquisition est belle et bien le résultat d'une lutte. Le résultat de la lutte de personnes qui ont compris non seulement que les Franco-Ontariens disposaient des ressources pour réaliser un tel projet, mais aussi que l'émancipation d'un peuple passait par l'autonomie de ses maisons d'enseignement. On ne peut que louer un tel événement.

Simon Laflamme

Il faut parler de lutte parce qu'il ne s'agit pas d'une offrande. On n'a pas donné un collège aux Franco-Ontariens. Les Franco-Ontariens ont réclamé ce collège et, grâce à leur militantisme, ils ont forcé les autorités politiques à se rendre à leur requête.

Parce qu'il y a eu lutte, il y a eu résistance. Une résistance parfaitement logique. Celle du dominant. À laquelle ont été gagnés maints dominés. Cette résistance, si inconsciente qu'elle soit, dit ceci: ne pas doter les francophones de l'Ontario d'institutions postsecondaires homogènes, c'est avoir encore une chance de les maintenir dans l'infériorité, c'est avoir la possibilité de faire qu'il n'y ait pas deux peuples égaux dans la province, c'est assurer que se poursuive le processus d'assimilation du plus faible. Elle dit aussi: encadrer les francophones dans des institutions postsecondaires bilingues, c'est avoir un contrôle sur leur développement.

C'est bon pour les autres, c'est bon pour nous

Qu'un administrateur de collège bilingue veuille persuader le monde de ce que des collèges français puissent nuire au peuple francophone, cela va de soi. Qu'un anglophone ne veuille pas que les francophones aient de collège à eux ou qu'il ne souhaite tout simplement pas qu'il y ait quoi que ce soit de français, cela aussi peut, à la rigueur, s'entendre. On comprend rapidement les motifs. Mais qu'un ministre francophone ou qu'un simple citoyen francophone loue l'autonomie ailleurs et la repousse chez lui, cela est plus difficilement intelligible! En tout cas, on ne parvient à saisir ni les raisons ni la philosophie.

Le Nord de l'Ontario ne serait pas l'Est? Oui et non. La concentration des francophones est un peu plus dense à l'Est que dans le Nord-Est. Soit. Mais c'est tout. Le Rapport entre dominant et dominé est le même partout. Et partout les francophones sont entourés d'anglophones. Y a-t-il là quelque raison pour qu'un collège homogène soit nécessaire là-bas seulement? Et en quoi faudrait-il qu'un collège dans le Nord, même exclusivement français, ne puisse pas s'ajuster à la dispersion des citoyens du Nord? En quoi faut-il que le statut linguistique de l'école dépende de la géographie physique ou humaine? Un collège unilingue pour ces francophones-là mais pas pour ces francophones-ci!

La même réalité

Faudra-t-il inventer un statut linguistique particulier pour un collège du Sud parce que le Sud n'est pas l'Est? La réalité franco-ontarienne, dit-on, est le bilinguisme. Est-ce plus vrai dans le Nord ou dans le Sud que dans l'Est? Et puis qu'est-ce que cela peut faire? Est-il interdit aux écoles unilingues de former des êtres capables de s'exprimer dans deux langues? Une école unilingue n'est-elle pas en mesure de comprendre la réalité de la population dont elle contribue à l'éducation? Mieux que ne le ferait pour elle une institution bilingue?

Par ailleurs, une institution unilingue, destinée à un *peuple dont la langue est celle de la minorité*, est-elle incapable de fournir un enseignement adéquat sous prétexte que la probabilité que ses diplômés travaillent dans leur langue est faible? L'application des savoirs ou des techniques dépend beaucoup plus de la qualité de la formation que de la langue du marché de travail. Et la formation est d'autant plus solide que les programmes sont ajustés à la réalité des personnes qui les suivent, que les programmes sont ajustés à la réalité de l'élève mais aussi à la réalité de son environnement, du monde dans lequel il travaillera. Combien de savants ont été formés dans une langue et ont travaillé dans une autre? Leur formation dans une langue première n'en a pas fait des mésadaptés.

Il n'y a de bonnes raisons pour ne pas préconiser d'institutions postsecondaires francophones que dans l'esprit de la personne qui trouve son intérêt à ne pas contribuer à l'émancipation, à la libération des Franco-Ontariens.

Avoir des institutions bilingues, pour le Franco-Ontarien, c'est mieux que de ne pas en avoir du tout. Sans doute. Mais ce n'est pas mieux que d'avoir des institutions françaises. Les simples données démographiques en sont une éloquente preuve. Réclamer des institutions homogènes françaises, ce n'est pas dédaigner l'anglophone. C'est affirmer sa propre réalité. C'est se reconnaître soi-même. C'est prétendre que la dualité canadienne peut devenir autre chose qu'une fiction.

La Cité collégiale se prononce

Nous ne ferons pas cavalier seul

La Cité collégiale, établie dans la région de l'Est de l'Ontario comme premier collège d'arts appliqués et de technologie de langue française, existe depuis le printemps 1989.

Dès ses premières réunions, le Conseil d'administration de la Cité collégiale a affirmé son appui à la création d'un collège de langue française dans le Nord et d'un collège de langue française dans le Sud.

De plus, dans les diverses rencontres que j'ai eues avec les ministres du gouvernement relativement au dossier du collège, j'ai répété cet appui et j'ai expliqué l'importance d'une concentration provinciale et de l'établissement d'un réseau de collèges francophones pour la promotion sociale, économique et culturelle des francophones de l'Ontario et pour leur pleine participation à l'essor de la province.

Publiquement, sur les ondes de la radio et de la télévision et au Gala des 18 et 19 novembre derniers à Toronto, j'ai renouvelé cet appui. Je l'ai fait avec plaisir et avec le plus grand dynamisme possible.

La Cité collégiale est un lieu dynamique de développement. Elle a des projets plein la tête et elle se sait et se sent capable de les réaliser. Elle touche déjà aux bienfaits d'une institution homogène française. Mais elle ne veut pas faire cavalier seul. Ces bienfaits, elle désire et souhaite que les gens du Nord et du Sud en jouissent aussi.

Notre souhait du nouvel an pour les francophones est que le réseau soit établi très bientôt.

Maurice Lapointe
Président du Conseil d'administration de la Cité collégiale

Les Néo-Démocrates de l'Ontario se prononcent:

Le Collège du Nord: un dossier prioritaire!

Comme chacun le sait, l'épanouissement culturel et le mieux-être économique d'une communauté passent par l'existence d'institutions scolaires qui répondent à ses besoins.

À ce niveau, la création d'un collège francophone dans le Nord de l'Ontario est essentielle à l'essor socio-économique de la population francophone. Ce collège permettrait la formation d'une main-d'oeuvre francophone spécialisée dont on a grandement besoin, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, pour ne citer que ces deux-là, dans le Nord de la province.

Les Néo-Démocrates de l'Ontario considèrent la création d'un collège francophone dans le Nord de l'Ontario comme un dossier prioritaire. Vous pouvez donc compter sur notre appui sans réserve dans ce dossier.

Bob Rae, député provincial et chef de l'opposition officielle
Richard Allen, député provincial et critique néo-démocrate aux Affaires francophones
Les Néo-Démocrates de l'Ontario

La triste histoire des luttes scolaires en Ontario

Puisqu'il faut une crise...

Les historiens vous diront qu'il est faux de prétendre que l'histoire se répète. Et pourtant!...

Et pourtant, en 1969 on vivait une situation scolaire qui ressemble drôlement à celle qui se présente aujourd'hui dans les collèges.

Gaëtan Ducharme

En effet, ceux qui ont connu la crise des écoles secondaires de Sturgeon Falls et d'Elliot Lake, pour n'en nommer que deux, se rappelleront sans aucun doute toutes les horreurs de ces luttes pour obtenir des écoles secondaires de langue française dans certains coins de la province.

On évoquait alors tous les arguments possibles et imaginables pour tenter de démontrer qu'un système français au secondaire n'était pas viable, qu'il était dangereux même de faire la ségrégation entre les deux groupes linguistiques, que les chances d'emploi pour ces jeunes seraient peut-être menacées parce que leur anglais serait trop pauvre pour faire la compétition à leurs confrères anglophones.

Et pourtant, des milliers d'étudiants sont sortis de ces écoles. Ils ont été acceptés au même titre que les autres dans les universités et les collèges (même anglais), et la plupart ont bien réussi même s'ils ont dû étudier dans la langue de l'autre.

Mais, combien ont dû quitter ces institutions justement à cause des trop grandes difficultés qu'ils n'ont pas pu surmonter, très souvent reliées directement au problème linguistique?

La possibilité d'étudier en français au niveau post-secondaire est donc la suite logique en matière d'éducation en Ontario. Pour fêter le vingtième anniversaire des écoles secondaires françaises, rien de mieux que de pouvoir dire à tous les Franco-Ontariens qu'ils pourront enfin poursuivre leurs études de la maternelle au collège ou à l'université entièrement en français. Ce sera un grand rêve réalisé.

Le concept du Collège du Nord s'insère alors très bien dans ce grand projet qui reconnaîtra enfin le peuple franco-ontarien comme citoyen à part entière, ayant droit à une éducation complète dans sa langue. Il pourra enfin sentir qu'il fait partie intégrante du Canada, qu'il est traité comme partenaire à part égale dans ce pays à dualité linguistique.

Compléter le réseau

Quel meilleur moment pour le gouvernement Peterson de démontrer son ouverture d'esprit et son engagement envers la population francophone à quelques mois après l'entrée en vigueur de la Loi 8.

Après vingt ans, on a pu constater un bilan des plus positifs des écoles secondaires de langue française. Dans un autre vingt ans, on fera de même pour l'éducation en français dans les collèges et les universités.

En 1990, une autre crise scolaire s'amorce. Il semble que ce soit la seule façon de faire avancer le dossier scolaire en Ontario. Et ce, depuis le Règlement 17.

Les députés néo-démocrates du Nord se prononcent:

Nous avons besoin d'un collège francophone dans le Nord!

Chers étudiants, chères étudiantes,

Nous tenons à vous féliciter des efforts que vous déployez pour promouvoir la création d'un collège francophone dans le Nord de l'Ontario. Tout comme nos collègues néo-démocrates à l'Assemblée législative, nous appuyons votre démarche sans aucune réserve. Il existe indéniablement une demande et un appui pour la mise sur pied d'un collège francophone.

Nous croyons aussi que la formation des jeunes du Nord de l'Ontario dans leur langue maternelle et dans leur propre communauté les incitera à poursuivre leur carrière dans notre région. Nous avons un grand besoin de personnes pouvant s'exprimer en français dans les domaines de la santé et des services sociaux.

Ainsi, la création d'un collège francophone permettrait à notre communauté d'être mieux servie et encouragerait nos jeunes à rester ici.

Après plusieurs mois d'attente, le gouvernement a finalement publié un rapport qui constate ce que nous savions déjà: nous avons besoin de services collégiaux en français dans le Nord. Nous espérons que cela va effectivement conduire à l'établissement d'un collège francophone dans le Nord de l'Ontario.

Cordialement,

Floyd Laughren, Député, Nickel Belt
Shelley Martel, Députée, Sudbury-Est
Karl Morin-Strom, Député, Sault Ste-Marie

Les jeunes franco-ontariens veulent un collège français

Parlez fort à la commission!

Direction-Jeunesse donne un appui inconditionnel à la création d'un collège français dans le Nord. Direction-Jeunesse réclame un réseau collégial français en Ontario depuis *près de deux ans*. Plusieurs raisons motivent les jeunes Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes à exiger l'extension de l'éducation primaire et secondaire française au niveau post-secondaire. Peu importe ce que diront les sceptiques, un réseau collégial français, c'est plein de bon sens. Le collège français représente un outil primordial de développement de la communauté franco-ontarienne.



Gilles Toussignant
Président de Direction-Jeunesse

L'idée d'avoir des institutions postsecondaires de langue française n'est pas nouvelle à Direction-Jeunesse. En 1979, l'organisme parrainait une étude de M. Gérard Delisles, "Le Complexe des différents" qui étudiait la vie étudiante francophone au niveau postsecondaire en Ontario. Les conclusions et recommandations de ce rapport demandaient "que le Gouvernement de l'Ontario revienne sur sa décision et mette sur pied dans les plus brefs délais un collège d'arts appliqués et de technologie de langue française tel que recommandé par le Conseil des affaires franco-ontarienne."

Au cours des dix dernières années, Direction-Jeunesse a multiplié ses efforts et énergies pour la création d'institutions postsecondaires de langue française. En 1989, le Gouvernement Ontarien annonçait la création de la Cité Collégiale. Quoique heureux de cette annonce, Direction-Jeunesse reste anxieux face à l'obtention d'un collège français pour le Nord de la province.

Les étudiants et étudiantes francophones du niveau secondaire et postsecondaire réclament depuis plusieurs années la création de leurs institutions postsecondaires. Ils-elles croient fermement que l'accès à des études postsecondaires en français est primordial au développement et à l'épanouissement des jeunes Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes du Nord de la province. La gestion de notre collège par des francophones nous tient à coeur. Les étudiants et étudiantes du Nord ont besoin de programmes qui sont conçus et mis sur pied pour refléter leur réalité.

Fini les batailles

La création du collège français mettra fin aux luttes estudiantines, presque annuelles et continuelles, où les entêtés francophones rencontrent de la réticence soit de l'administration, soit des étudiants et étudiantes anglophones pour développer des services en Français. Direction-Jeunesse croit que les francophones du Nord seront mieux desservis par eux-mêmes que par les autres. Le dynamisme et la créativité des gens qui entourent la Cité Collégiale nous l'a déjà montré.

Les étudiants et étudiantes francophones du Nord représentent une forte proportion de la population estudiantine. Il serait impensable de croire que le Nord ne recevra pas l'annonce de la création de son collège. Il est impératif que le gouvernement Ontarien et les administrateurs anglophones de nos collèges comprennent que cette institution représente un outil important dans le développement socio-économique des jeunes francophones du Nord.

Restons chez nous

Chaque année plusieurs jeunes quittent le Nord pour étudier en français dans les centres urbains. Plusieurs ne retourneront jamais dans leur région d'origine. D'autres étudiants et étudiantes décideront de ne pas poursuivre leurs études car le programme choisi n'est pas offert en français. Pourtant, le Nord souffre d'une pénurie de professionnel-le-s francophones dans plusieurs domaines tels la santé, les services sociaux et la technologie. Le Collège du Nord répondra à cette pénurie et offrira de la formation aux personnes voulant se former dans les domaines mentionnés. De plus, le Collège du Nord mettra un terme aux frustrations reliées à la formation " bilingue " qui existe présentement dans nos collèges .

Chaque année, les étudiant-e-s racontent leurs histoires d'horreurs concernant l'éducation dite bilingue. Bilingue seulement parce que les jeunes Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes peuvent parler anglais! Les étudiants et les étudiantes du Nord ont le droit d'obtenir une éducation post-secondaire de qualité en français. Le Collège du Nord pourra répondre à ces deux critères.

Depuis plusieurs années, les jeunes de l'Ontario ont participé à plusieurs rassemblements pour demander des institutions post-secondaires de langue française. Aujourd'hui, le gouvernement ontarien doit vous entendre pour que le Collège du Nord voit le jour.

Se préparer pour la commission

Dans quelques semaines, une Commission se promènera dans le Nord de la province pour écouter ce que nous avons à dire. Il faudra donc témoigner de nos besoins et exiger la création du Collège. Plusieurs personnes croient que cette institution n'est pas nécessaire et que les collèges bilingues actuels répondent à nos besoins? En novembre dernier, le ministre de l'Éducation, M. Sean Conway a reçu 6,000 cartes



postales indiquant l'accord des francophones pour la création du Collège du Nord.

La création rapide d'un réseau collégial de langue française dépendra de l'apport de la population franco-ontarienne.

Direction-Jeunesse invite les jeunes francophones du Nord à se prononcer sur l'obtention de leur collège. Plusieurs individus, groupes et associations se sont joints à nous lors de nos revendications pour l'obtention du Collège du Nord dans les plus brefs délais.

La Commission entendra les témoignages et les besoins de la population franco-ontarienne. Les jeunes doivent être entendus sur cette question. Si vous avez l'intention de préparer un mémoire ou d'être présents devant la Commission, nous vous invitons à contacter Direction-Jeunesse ou encore l'A.C.F.O. de votre région.

En participant aux consultations, vous pouvez faire en sorte que l'annonce du Gouvernement Ontarien vienne dans les plus brefs délais. Le Collège du Nord... c'est notre tour !

Un collège français dans le Nord...

Le gouvernement traite les gens du Nord comme des citoyens de deuxième classe. Il a reconnu l'importance des besoins de l'Est en y créant le premier collège français: la Cité collégiale. Mais il n'est pas pressé de s'occuper des graves problèmes des francophones du Nord.

- La population française du Nord diminue plus vite que la moyenne ontarienne, à cause de l'émigration, du taux d'assimilation plus élevé et du ralentissement économique.
- Le taux de chômage des francophones du Nord est plus élevé que celui des autres régions de la province.
- L'économie du Nord se modernise et a besoin de main d'oeuvre spécialisée. Les industries traditionnelles -le bois, les mines- utilisent des technologies nouvelles. Le secteur des services devient le plus important employeur. Dans le passé, c'était possible de travailler dans le Nord sans avoir une formation collégiale. Dans l'avenir, ce le sera de moins en moins.
- Le taux d'analphabétisme chez les adultes francophones du Nord est deux fois plus élevé que la moyenne provinciale. Pas étonnant: il y a vingt ans, on tardait à créer des écoles secondaires françaises. Toute une génération le paie chèrement aujourd'hui. Et maintenant, on tarde à nous donner notre collège...

Le Nord est tout aussi important que l'Est.

- Le Nord est la région la plus française l'Ontario: 22% des habitants du Nord sont francophones, comparativement à 17,4% dans l'Est. Dans le district de Cochrane, cette proportion atteint 50%.
- Les francophones du Nord sont presque aussi nombreux que ceux de l'Est: 168 000 et 208 000 respectivement.
- En moyenne, il y a plus de jeunes chez les francophones du Nord que chez les francophones de l'Est. Malgré ce fait, ils demeurent sans services collégiaux adéquats et sont donc proportionnellement moins nombreux à fréquenter les collèges.
- Le gouvernement ainsi que les agences désignées décentralisent ses services. De plus en plus d'organismes gouvernementaux s'installent dans le Nord. Ces organismes devront embaucher du personnel bilingue pour offrir les services garantis aux francophones par la loi 8. La formation sur place des francophones dans un système qui répond à leurs besoins permettra un roulement un roulement et un développement économique et social de la région du Nord et de ses sous-régions.
- L'inaction gouvernementale dans le Nord aura des conséquences désastreuses: exode massif des étudiants et des professeurs, sous-scolarisation accentuée et pénurie de main d'oeuvre spécialisée et de professionnels.

Les collèges bilingues ne rejoignent pas la clientèle francophone.

- Si les collèges bilingues attiraient leur clientèle francophone aussi bien qu'ils attirent leur clientèle anglophone, le nombre des francophones inscrits au collège aurait grimpé de 30% en 1988.
- Au niveau secondaire, les francophones sont <u>mieux</u> scolarisés que la moyenne: 71% des jeunes francophones du Nord ont un diplôme du secondaire, vs 61% chez les anglophones. Et pourtant, au niveau collégial les francophones sont sous-représentés: 19% des anglophones vont au collège, vs 16% des les francophones. Nos écoles secondaires françaises rejoignent leur clientèle. Nos collèges bilingues ne le font pas.
- On estime que la clientèle francophone potentielle se chiffre à environ 2400 étudiants. Si on les regroupait tous, le collège français du Nord serait aussi grand que la moyenne des collèges actuels.
- Dans les collèges bilingues, nous n'avons que 35 programmes français et 15 programmes bilingues alors qu'environ 200 programmes sont disponibles dans le Nord pour anglophones.

Les collèges bilingues ne savent pas répondre aux besoins des francophones du Nord.

- Les collèges bilingues continuent de demander qu'on leur «prouve le besoin» de tout nouveau programme. Or, les francophones sont réalistes. Ils expriment davantage le «besoin» d'un programme anglais existant que d'un programme français inexistant. Mais dès qu'on leur offre un programme français de façon active et continue, ils s'y inscrivent nombreux. L'histoire l'a maintes fois prouvé. Chez les francophones, comme chez les anglophones, c'est l'offre qui crée la demande et non l'inverse.
- Les francophones du Nord ont toujours été très nombreux à travailler dans les secteurs minier et forestier. Or dans les collèges bilingues, on n'offre aucun enseignement en français dans ces domaines.
- Certains collèges sont mêmes incapables de dire exactement combien il y a de francophones inscrits chez eux. Et pourtant, ils prétendent desservir adéquatement leur clientèle francophone.

Le Collectif pour le Collège du Nord

en collaboration avec Normand Renaud

...c'est à notre tour!

Les collèges bilingues ne favorisent pas les études en langue française.

•Seulement 49% des jeunes francophones inscrits dans les collèges du Nord suivent certains cours en français. Pourtant, les sondages indiquent que la majorité des jeunes francophones du Nord veulent atteindre un haut niveau de bilinguisme personnel. En Ontario, cela signifie accentuer les études en français pour compenser les effets du milieu dominé par l'anglais. Mais les collèges bilingues ignorent ce désir. Ils privent les jeunes de leur libre choix.

•L'exception qui confirme la règle, c'est le collège Cambrian, où 79% des francophones étudient en français. La raison? C'est justement dans ce collège qu'on trouve le plus grand nombre de programmes français et non bilingues. Mais au collège Northern (qui sert une région plus française encore que Sudbury) seulement 57% des francophones prennent au moins un cours en français. Aux autres collèges, c'est encore pire. (Ex: Canadore: 13%). Les jeunes francophones qui étudient en anglais ne le font donc pas par choix, mais bien faute de choix.

Pourquoi créer un collège de langue française?

•Parce que la désignation ne suffit pas et que le statu quo est innacceptable. Que l'on songe au milieu de vie en français inexistant, à l'assimilation favorisée par l'institution même qui devrait la combattre, aux programmes partiels et discontinus, à l'ignorance des besoins de la communauté. Seul un collège de langue française permettra le rattrapage éducationnel, social et économique nécessaire. La section française de Cambrian a fait la preuve que les programmes francophones sont viables et de haute qualité. Le cas du programme de formation des infirmières est un exemple souvent cité. Cambrian a longtemps refusé de créer un tel programme. Mais dès sa création, les étudiants étaient nombreux et de plus, ils se sont classés deuxièmes aux examens provinciaux.

Qu'est-ce qui ne va pas dans le système bilingue?

•Dans un tel système, les francophones sont toujours perdants. Voici un cas vécu: on a créé un nouveau programme «bilingue» qui a attiré 8 francophones bilingues et 2 anglophones unilingues. Or, il fallait un minimum de 10 étudiants pour lancer le programme. Conséquence? Le programme a été offert en anglais.

•Le système bilingue traduit mais il ne crée peu. Il est rare qu'on crée un programme français avant que le programme anglais équivalent n'existe. Donc un nouveau programme français doit commencer par «voler» les étudiants français qui allaient s'inscrire au programme anglais. Conséquences? D'abord, tensions et méfiance chaque fois qu'on veut créer un nouveau programme français. Ensuite, impossibilité de planifier efficacement l'expansion des programmes français. Car on juge chaque nouveau projet non seulement selon ses mérites, mais aussi selon ses effets sur le programme anglophone.

•L'expérience de la division de langue française de Cambrian prouve qu'il faut des francophones pour bien «vendre» des programmes à la clientèle francophone. Pourtant, la haute administration des collèges bilingues s'est prononcée *contre l'accroissement du pouvoir des francophones*. Ils parlent d'économiser en réduisant les postes d'administration. Ils parlent d'injustice quand on veut refuser une promotion à un administrateur anglophone expérimenté parce que le poste exige des compétences en français.

Le bilinguisme idéal, ce sont deux partenaires à part entière. La réalité vécue, c'est la compétion entre un groupe fort et un groupe maintenu dans la faiblesse.

Morale de l'histoire? Les institutions bilingues ne favorisent aucunement l'égalité; au contraire, elles alimentent les inégalités et nourrissent la discorde. Les francophones en ont assez de devoir se battre contre leur concitoyens. Ils veulent étudier en français sans nuire aux anglophones. Pour cela, il faut un collège français.

Et la question des coûts?

•On dit parfois qu'il en coûterait cher de bâtir de nouveaux édifices. Mais en réalité, l'édifice coûte assez peu comparativement à ce qu'il en coûte pour éduquer les étudiants qui y viennent chaque jour. Des calculs ont démontré qu'il n'en coûte pas plus cher d'éduquer un francophone dans un collège bilingue que dans un collège français. Ce que les collèges bilingues craignent, c'est de perdre les étudiants francophones inscrits dans les programmes anglais. La présence des étudiants français dans les cours anglais subventionne les cours anglais. Voilà pourquoi les collèges bilingues tiennent à demeurer bilingues.

•Si le gouvernement veut vraiment respecter sa propre loi 8, il devra repenser la structure administrative collégiale. Il devra aussi réorganiser les structures physiques car le raffistolage est inacceptable pour les deux groupes linguistiques.

•De toute façon, ce n'est pas une question d'argent. C'est une question de droit. La loi 8 donne aux francophones le droit de gérer eux-mêmes les services offerts aux francophones. Dans un collège bilingue, ce droit est une possibilité plus que douteuse. Dans un collège français, c'est une certitude.

Au Québec, on l'a bien compris. Dans cette province qui fait peur aux Anglais, les Anglo-Québécois ont cinq collèges unilingues. Les Franco-Ontariens n'en avaient aucun avant l'an dernier. Et même les francophones du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse (bien moins nombreux que les Franco-Ontariens) ont respectivement 4 collèges et 1 collège français dans leur province. Et notre province, la plus riche du Canada, n'aurait pas les moyens d'en faire autant?

Croire au Canada, c'est croire à l'égalité des deux nations fondatrices. Il est grand temps de respecter les droits de la plus importante minorité francophone hors-Québec. Le collège du Nord, ce n'est pas une question d'argent. C'est une question de justice.

Êtes-vous en faveur d'un collège francophone dans le nord?



Natalie Dugas, 11e et 12e, École secondaire Hanmer.

Oui je suis en faveur, parce que les anglais ont leurs collèges, et nous, nous avons pas notre propre collège. Il faut qu'on prenne des cours bilingues, et ce n'est pas juste.



Paul Dionne, 13e, École secondaire catholique l'Héritage.

On a à Sudbury 31% de francophones, mais on n'a pas de collège pour ces gens. Nous avons étudié en français toute notre vie, alors c'est bon de continuer en français. L'anglais est partout, alors tu ne peux pas perdre ton anglais.



Natalie Larivière, 11e, École secondaire Hanmer.

Oui, parce qu'on est un pays bilingue, et c'est important d'avoir les deux langues. Ce n'est pas juste d'avoir juste un collège anglais, pour ceux qui veulent étudier en français. Ça donne plus de choix. C'est important pour ceux qui ne parlent pas anglais.



Sabrina Caron, 11e, École secondaire Macdonald Cartier.

Notre langue française est importante. Ce collège serait dans notre région, alors les élèves d'ici pourront y aller. On a étudié en français au secondaire. Pour ceux qui veulent continuer à étudier en français ce sera plus facile dans leur langue maternelle.



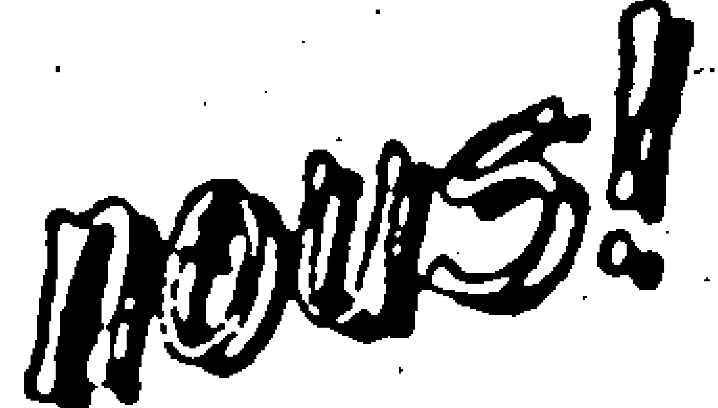
Renée Labranche, 10e, École secondaire catholique l'Héritage.

Oui je veux un collège francophone, parce que c'est un avantage. Dans les écoles secondaires, les gens parlent toujours anglais, alors ça va peut être les forcer à parler plus en français. Ça va améliorer notre français.

Une gracieuseté du journal LE VOYAGEUR



PAUL de la RIVA
Journaliste




aefo

La FÉO se prononce

Université et collège français: c'est notre droit

Cher(e)s francophones,

En tant qu'organisation bilingue qui dessert les intérêts des étudiant(e)s de l'Ontario, nous aimerions partager avec la population franco-ontarienne le souhait d'obtenir le service qu'est l'éducation en français. L'éducation au niveau postsecondaire représente un atout important qui permet de développer et d'améliorer la société dans laquelle nous vivons. Le choix et le droit d'étudier en français doit être une priorité pour le gouvernement ontarien.

La Fédération des étudiant(e)s de l'Ontario exerce continuellement des pressions auprès du ministre des Collèges et Universités pour la création d'un réseau de collèges unilingues francophones. Le Regroupement francophone (comité des étudiant(e)s francophones au sein de la FÉO) travaille présentement à l'élaboration de plusieurs campagnes qui se dérouleront tout au long du semestre. De plus, une campagne sur les campus anglophones visant à sensibiliser ceux-ci sur le manque flagrant d'institutions postsecondaires de langue française sera bientôt en place.

L'accessibilité à l'éducation postsecondaire en français ne devrait pas être considérée comme un privilège mais comme un droit.

Étudiant(e)s pour le changement et en français s'il vous plaît.

Edith Garneau
Présidente de la fédération des étudiant(e)s de l'Ontario

La FTO se prononce:

Un réseau de collège français: oui!

Attendu que la Fédération des travailleurs de l'Ontario voit dans le maintien et le développement de la minorité franco-ontarienne un atout pour la vitalité de la société ontarienne en général et un signe de son esprit d'ouverture à la mosaïque culturelle canadienne,

Attendu que la Fédération estime que la société ontarienne se doit de prêcher par l'exemple dans le traitement de ses minorités et ainsi servir de modèle à l'ensemble de la société canadienne,

Attendu que la Fédération considère que la lutte efficace des minorités contre leur assimilation et leur disparition éventuelle passe par leur prise en charge des institutions sensées assurer leur développement,

Il est proposé que la FTO appuie la revendication exprimée par les Franco-Ontariens dans divers forums d'éducation, pour la création de collèges d'art appliqué et de technologie de langue française dans l'est, le nord et le sud de l'Ontario.

ÉTUDES PROFESSIONNELLES EN FRANÇAIS

Des possibilités alléchantes de carrières existent pour les étudiants francophones de l'Ontario en médecine, en pharmacie, en art dentaire, en sciences infirmières, en services sociaux ou en audiologie/orthophonie. Faites vos études postsecondaires en français et venez travailler, à titre de professionnel, au sein de la collectivité franco-ontarienne.

Des universités du Québec ont réservé 30 places, dans certains programmes contingentés, à l'intention des étudiants francophones de l'Ontario. Les étudiants sélectionnés étudieront et vivront dans un milieu culturel québécois.

En vertu de la Convention Ontario-Québec pour les études en services de santé et en services sociaux, cinq étudiants ontariens pourront être admis chaque année aux six programmes suivants :

- ***Art dentaire***
- ***Médecine (1er cycle)***
- ***Sciences infirmières (maîtrise)***
- ***Audiologie/Orthophonie***
- ***Pharmacie***
- ***Services sociaux (maîtrise)***

Pour être admissible aux programmes désignés ci-dessus, il faut:

- résider de façon permanente en Ontario.
- avoir la citoyenneté canadienne ou un certificat de résidence permanente,
- accepter de revenir en Ontario à la fin de ses études et de travailler pendant 24 mois dans une région insuffisamment desservie et désignée comme devant fournir des services en français en vertu de la *Loi de 1986 sur les services en français*, et
- répondre aux critères d'admission établis par les universités québécoises concernées.

Les candidats désireux de s'inscrire aux programmes désignés ci-dessus devront envoyer leur demande d'inscription aux universités participantes : l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke. C'est à elles qu'il incombe de décider d'admettre ces candidats ou non. Les étudiants sélectionnés devront assumer leurs droits d'inscription et tous les autres frais se rapportant à leurs études.

Pour obtenir une copie du formulaire d'inscription et de plus amples renseignements sur les critères d'admission, veuillez contacter avant le 1er mars 1990 le :

Ministère des Collèges et Universités
Direction des relations avec les universités
Édifice Mowat, 9e étage
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2
Tél. (416) 965-3878



Ministere des Colleges et Universites
Sean Conway, ministre

Centre de développement des talents

Qu'est-ce que c'est?

Informations au Grand Salon

Mardi 13 février

de 11h30 à 13h00

Abonnez-vous au meilleur journal en ville!

L'Orignal déchaîné, c'est le bramement de l'information et de l'opinion des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne.

Pour seulement 20$, vous recevrez 12 parutions. Il suffit de découper et de poster le bon d'abonnement avec votre chèque ou mandat poste (pas d'espèces, s.v.p.) à

l'Orignal déchaîné
C-306, Edifice des classes
Université Laurentienne
SUDBURY (Ontario)
P3E 2C6

Oui, j'invite l'Orignal chez moi!

Nom: ____________________

Rue: ____________________

Ville: ____________________

Province (pays) ____________________

Code postal: ____________________

Le Collège dans le Nord...

Une nécessité pour les élèves franco-ontariens



(613) 232-8695

Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien

L'Association des étudiants et étudiantes francophones de l'Université Laurentienne se prononce:

Oui pour un collège français. Oui pour une université française.

À la communauté franco-ontarienne,

À sa dernière assemblée générale, les membres de l'Association des étudiants et étudiantes francophones de la Laurentienne ont voté en faveur d'une université francophone en Ontario ainsi qu'en faveur de la création d'un Collège francophone dans le Nord de l'Ontario. Notre association a pour but de défendre les intérêts des francophones sur le campus de la Laurentienne. Mais en tant qu'association francophone, nous devons aussi protéger les intérêts des francophones en Ontario.

L'entrée en vigueur de la loi 8 ouvre plusieurs portes pour les francophones en Ontario. Mais ces portes ouvertes vont certainement démontrer le manque que ressent la communauté en ce qui concerne une éducation dans notre propre langue. Le rapport ACORD a prouvé que les francophones du Nord sont sous-scolarisés. Un collège francophone dans le Nord servirait de point de ralliement pour la communauté franco-ontarienne et de centre d'éducation de haute qualité.

L'expérience qu'a eu l'Association des étudiants et étudiantes au sein de la Laurentienne nous prouve que des institutions postsecondaires bilingues ne font que mener à la négligence des besoins des francophones et à l'assimilation de la population franco-ontarienne.

Nous tenons à féliciter le personnel de l'Orignal déchaîné pour l'effort qu'il a mis à la défense de cette cause qui nous tient tous à coeur.

Sincèrement vôtre,

Jean Dennie
Président par intérim
AEF

L'ACFO provinciale se prononce:

Le collège du Nord... C'est notre tour!

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) considère d'une importance cruciale pour le développement et l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne l'avènement d'un réseau provincial de collèges francophones. Avec la Cité collégiale dans l'Est, c'est un premier pas vers la réalisation de ce beau projet; il est maintenant grand temps d'obtenir un collège pour le Nord.

C'est pourquoi l'ACFO désire apporter son appui total et inconditionnel à tous les organismes et individus qui ont à coeur cette cause, **notre** cause.

Le collège du Nord... c'est notre tour!

Rolande Soucie
Présidente générale
ACFO

l'ACFO régionale de Kirkland Lake se prononce:

Un collège francophone pour le Nord? Oui!

Si les Anglais sont contre, c'est que ça va marcher. J'ai entendu parler du temps du règlement 17 en Ontario. Je me souviens des arguments de nos opposants: on nous disaient que les écoles secondaires françaises ne seraient jamais viables. Il me semble qu'il est plus que temps que l'on prenne en main notre éducation.

Allons-nous laisser aux anglophones de Sault Sainte-Marie le soin d'offrir aux francophones du Nord l'éducation dite "bilingue"? Pour ceux qui croient que l'éducation postsecondaire telle qu'on la connait est un succès, je les invite à visiter le Collège Northern de Kirkland Lake. Venez voir ce que l'on offre comme services aux francophones et vous direz comme moi, **OUI!** au Collège du Nord.

Caroll Jacques
Association canadienne française de l'Ontario région de Kirkland Lake

la Société des universitaires de langue française de l'Ontario
régionale de Sudbury

réclame un collège français pour le Nord de l'Ontario

OFS **Fédération des étudiants de l'Ontario**
FÉO **Ontario Federation of Students**

▪ La fédération des étudiants-es de l'Ontario qui représente plus de 220 000 étudiant(e)s des collèges et universités, a voté à l'unanimité de supporter la création d'un réseau de collèges unilingues francophones en Ontario (Nord, Est et Sud).

Étudiants-es pour le changement...
...et en français s'il vous plait.

Associée à la Fédération canadienne des étudiant(e)s
643, rue Yonge, Toronto, Ontario, M4Y 1Z9. (416) 925-3825

A Hearst, comme ailleurs...Le collège français

C'est un besoin, c'est un droit!

Pierre Fontaine
Hearst

Chaque année, les étudiants francophones de l'Ontario doivent faire des pieds et des mains pour obtenir un programme de plus en français, sans que le système bilingue puisse leur garantir le droit à une éducation complète dans leur langue.

On a beau expliquer que notre langue c'est le français et pas l'anglais, les administrateurs "bilingues" ne l'entendent pas de la même oreille: les étudiants franco-ontariens sont bilingues, pourquoi leur faudrait-il des programmes en français?! Or le taux d'assimilation grimpe chaque année dans le Nord.

Les fonds réservés aux francophones peuvent très bien être utilisés pour chauffer les salles de cours en français et tout le monde est content: l'argent a été dépensé pour les francophones!! Et en attendant, sous prétexte qu'il faut un nombre minimum d'étudiants francophones, on nous refuse la création de certains cours en français.

Résultat, dans le Nord, les étudiants franco-ontariens qui veulent étudier en français quittent la région. Le Nord se vide à grands pas de sa population la plus jeune. Comment nous ferez-vous croire au développement économique qu'amenera la loi 8 pour les francophones, quand vous ne faites rien pour retenir nos jeunes chez nous?

Il est bien évident que nos collèges bilingues ne répondent pas à nos besoins. Et qui s'en étonne? Pas moi. Il suffit d'y penser un peu: il est aberrant de croire que des services qui ne sont pas gérés par les francophones puissent répondre à leur besoin! Comment un système d'administration en majorité anglophone et où les rares francophones sont refoulés et méprisés, pourrait saisir la réalité des jeunes franco-ontariens? Quand on refuse même d'écouter ce qu'ils ont à dire... Les défis, les aspirations et les besoins des franco-ontariens ne sont pas forcément ceux des anglophones et ne pas leur laisser la gestion de leurs institutions, c'est nier cette différence, c'est nier jusqu'à l'existence de la communauté franco-ontarienne.

Nous avons besoins d'un collège français dans le Nord et tout de suite. Nous en avons aussi et surtout le droit.

